

Prêt de matériel pour le tri sélectif sur des manifestations publiques

DESCRIPTIF DU PARTENARIAT

Vous organisez un évènement accueillant du public et vous souhaitez vous inscrire dans une démarche éco-responsable en limitant son impact environnemental ?

Le SYDED du Lot peut vous aider à assurer une bonne gestion des déchets produits au cours de cet évènement en mettant gratuitement à votre disposition du matériel de prêt et une signalétique adaptés.



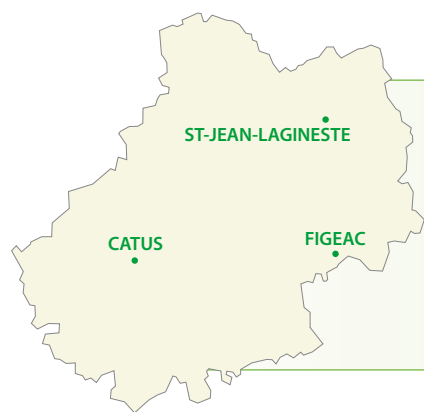
Quel est le matériel proposé ?

Le matériel destiné au public :

- Poubelles doubles "supports de sacs" et mâts emboîtables
- Kakemonos (avec visuels rappelant les consignes de tri)
- Sacs jaunes, 100 l (pour les emballages recyclables)
- Sacs noirs, 100 l (pour les déchets non recyclables)

Le matériel destiné aux buvettes :

- Poubelles noires, 75 l
 - Poubelles vertes, 75 l
- (utilisation derrière le comptoir)



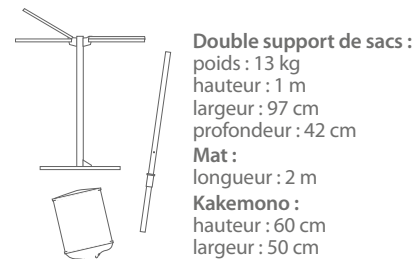
Où récupérer ce matériel ?

Les organisateurs assurent l'enlèvement et le retour du matériel emprunté sur le site du SYDED le plus proche du lieu de la manifestation (Catus, Figeac ou Saint-Jean-Lagineste).

Quelles sont les conditions ?

Au préalable, un partenariat faisant l'objet d'une convention doit être établi entre les organisateurs et le SYDED du Lot. Il prévoit notamment la mise en œuvre effective des moyens de collecte des déchets empruntés, ainsi que l'information des différents intervenants (bénévoles, exposants, traitants...).

Pendant la manifestation, les organisateurs s'engagent à procéder au vidage de ces poubelles de tri sélectif dans les containers correspondants mis à disposition par leur collectivité de collecte (recyclable et non recyclable).



Double support de sacs :
poids : 13 kg
hauteur : 1 m
largeur : 97 cm
profondeur : 42 cm
Mat :
longueur : 2 m
Kakemono :
hauteur : 60 cm
largeur : 50 cm

RENSEIGNEMENTS :

SYDED du Lot
Les Matalines, 46150 Catus
Tél. 05 65 21 54 30
Fax 05 65 21 54 31
accueil@syded-lot.fr
www.syded-lot.fr

Matériel de prêt pour le tri sélectif sur des manifestations publiques

MODE D'EMPLOI

Double poubelles, mâts et kakémonos

Destinées au public, ces poubelles permettent le tri sélectif des déchets produits lors de vos manifestations. Elles sont équipées d'un mât support de kakémono amovible.

Montage : fixez d'abord le kakémono au mât amovible à l'aide des cordons élastiques, puis insérez le mât dans son support (entre les deux poubelles).



Poubelles de buvettes

Ces poubelles sont exclusivement destinées à être utilisées derrière le comptoir des buvettes. Elles doivent être protégées par des sacs : un sac noir pour la poubelle noire (déchets non recyclables) et un sac transparent pour la poubelle verte (déchets recyclables).

Ces poubelles, comme tout le matériel, doivent être rendues propres et en bon état.



Surveillez le taux de remplissage des sacs. Une fois pleins, ils devront être déposés dans les bacs de collecte mis à disposition par votre collectivité de collecte.

Le reliquat de sacs non utilisés devra nous être retourné.

